



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 35-9876-0  
**Date de parution :** 2023/01/30  
**Numéro de la version :** 2.01  
**Remplace la version datée de :** 2023/01/06

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Écran hydrofuge et solaire pour l'extérieur Scotchgard(MC) (5019)

#### Numéros d'identification de produit

|                |                |                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 70-0052-9195-3 | 70-0052-9694-5 | 70-0052-9695-2 | 70-0068-4382-8 | 70-0068-4401-6 |
| 70-0070-0845-4 | 70-0070-1301-7 | 70-0070-1922-0 | 70-0070-2873-4 | 70-0070-4339-4 |
| 70-0070-5042-3 | 70-0070-7988-5 | AN-0194-3183-0 | XA-0092-2161-6 | XI-0039-0777-5 |

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Enduit

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** la division de soins à domicile  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEK):(613) 996-6666

### SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :  
70-0070-0845-4

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aérosol inflammable : Catégorie 1.

Gaz sous pression Gaz liquéfié.

Asphyxiants simples

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Flamme | Bouteille de gaz | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut déplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Cause des dommages aux organes : système cardiovasculaire |

### Mises en garde

#### Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

#### Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

#### Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette).

#### Entreposage :

A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

#### Remarques destinées au médecin:

L'exposition peut augmenter l'irritabilité du myocarde. N'administrez pas de médicaments sympathomimétiques, sauf en cas d'absolue nécessité.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient                                | Numéro CAS         | % par poids                  | Nom Commun                              |
|---|--------------------|------------------------------|---|
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | 64742-47-8         | 60 - 80 Secret Fabrication * | Distillats, pétrole, léger hydrotraitée |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis          | 68476-86-8         | 10 - 30 Secret Fabrication * | Gaz de pétrole liquéfiés adoucis        |
| Mélange de silicone propriétaire          | Secret Fabrication | 3 - 10                       | Ne s'applique pas                       |
| Résine Exclusive                          | Secret Fabrication | < 5                          | Ne s'applique pas                       |

Mélange de silicone propriétaire est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Résine Exclusive est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

**SECTION 4 : Premiers soins****4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

**5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Ne pas demeurer dans une zone où l'apport en oxygène peut être déficient. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les

poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |
|---|--|
| État physique                                       | Liquide                                    |
| couleur   | Ambre, Blanc laiteux                       |
| Odeur   | Essences minérales                         |
| Valeur de seuil d'odeur                             | <i>Pas de données disponibles</i>          |
| pH  | <i>Pas de données disponibles</i>          |
| Point de fusion/Point de congélation                | <i>Pas de données disponibles</i>          |
| Point d'ébullition                                  | 173,9 °C                                   |
| Point d'éclair :                                    | 35,6 °C [ <i>Méthode de test: estimé</i> ] |
| Vitesse d'évaporation :                             | <i>Pas de données disponibles</i>          |
| Inflammabilité (solide, gaz)                        | Ne s'applique pas                          |
| Limites d'explosivité (LIE)                         | 0,8 %                                      |
| Limites d'explosivité (LSI)                         | 6 %  |
| pression de vapeur                                  | 146,7 Pa [ <i>@ 20 °C</i> ]                |
| Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative; | 4,8  |
| Densité   | <i>Pas de données disponibles</i>          |
| Densité relative                                    | 0,76                                       |
| Hydrosolubilité                                     | Négligeable                                |
| Solubilité (non-eau)                                | <i>Pas de données disponibles</i>          |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau              | <i>Pas de données disponibles</i>          |
| Température d'inflammation spontanée                | 230 °C - 315,6 °C                          |

|  |  |
|--|--|
| <b>Température de décomposition</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>                              |
| <b>Viscosité / Viscosité Cinématique</b>         | 1 mPa-s  |
| <b>Composés Organiques Volatils</b>              | 0,9 g O3/g produit [ <i>Méthode de test</i> :calculé par CARB] |
| <b>Pourcentage de matières volatiles</b>         | 91,64 % en poids   |
| <b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b> | <i>Pas de données disponibles</i>                              |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Non déterminé

### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u>    | <u>Condition</u> |
|---------------------|------------------|
| Formaldéhyde        | Non spécifié     |
| Monoxyde de carbone | Non spécifié     |
| Bioxyde de carbone  | Non spécifié     |

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Asphixie simple: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque accéléré, une respiration rapide, l'endormissement, des maux de tête, un manque de coordination, une altération du jugement, des nausées, des vomissements, de la léthargie, des crises et le coma, qui pourrait être mortel. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes,

on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

#### En cas de contact avec les yeux :

Le matériau pulvérisé peut irriter les yeux. Signes et symptômes probables : rougeurs, tuméfaction, douleurs, larmoiement et vision trouble ou floue.

#### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer : La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aiguë

| Nom                                       | Voie  | Espèces | Valeur  |
|---|---|---------|---|
| Produit général                           | Dermale                                       |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg |
| Produit général                           | Ingestion                                     |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg           |
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 3 160 mg/kg  |
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat     | LC50 > 3 mg/l   |
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Ingestion                                     | Rat     | LD50 > 5 000 mg/kg  |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis          | Inhalation-Gaz (4 heures)                     | Rat     | LC50 277 000 ppm  |
| Mélange de silicone propriétaire          | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 19 400 mg/kg   |
| Mélange de silicone propriétaire          | Ingestion                                     | Rat     | LD50 > 17 000 mg/kg   |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation cutanée

| Nom                                       | Espèces                | Valeur                          |
|---|------------------------|---------------------------------|
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Lapin                  | irritant légère                 |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis          | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Mélange de silicone propriétaire          | Lapin                  | Aucune irritation significative |

#### Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom                                       | Espèces                | Valeur                          |
|---|------------------------|---------------------------------|
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Lapin                  | irritant légère                 |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis          | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Mélange de silicone propriétaire          | Lapin                  | Aucune irritation significative |

#### Sensibilisation de la peau

| Nom                                       | Espèces       | Valeur        |
|---|---------------|---------------|
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Cochon d'Inde | Non classifié |

### Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Mutagenicité des cellules germinales

| Nom                                       | Voie     | Valeur             |
|---|----------|--------------------|
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis          | In Vitro | N'est pas mutagène |

### Cancérogénicité :

| Nom                                       | Voie    | Espèces | Valeur  |
|---|---------|---------|---|
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Dermale | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

### Effets toxiques sur la reproduction

#### Effets sur la reproduction et/ou le développement

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom                                       | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur  | Espèces                | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition |
|---|------------|---------------------------------------|---|------------------------|---|--------------------|
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Homme et animal        | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  |                    |
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |                        | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  |                    |
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Jugement professionnel | Niveau sans effet nocif observé Non disponible. |                    |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis          | Inhalation | sensibilisation cardiaque             | Risque avéré d'effets graves pour les organes.  | Composants similaires  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  |                    |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis          | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   |                        | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  |                    |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis          | Inhalation | irritation respiratoires              | Non classifié   |                        | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  |                    |

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom                              | Voie       | Organe(s) cible(s)          | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition |
|----------------------------------|------------|-----------------------------|---------------|---------|--|--------------------|
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |



### Risque d'aspiration

| Nom                                       | Valeur              |
|---|---------------------|
| Distillats légers de pétrole hydrotraités | danger d'aspiration |

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. L'établissement doit être capable de manipuler les produits en aérosol. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

**Code d'entreposage des produits en aérosol : 3**

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 35-9876-0  | <b>Numéro de la version :</b>         | 2.01       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2023/01/30 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2023/01/06 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**